

La chapelle de l'Institut St-Paul de Cherbourg

La chapelle de l'Institut Saint-Paul de Cherbourg a été construite en béton vers 1925 par un Cherbourgeois, l'architecte René Lévesque (1873-1948). Le chanoine Cresté étant supérieur de 1918 à 1948. Elle préfigure la technique qui sera employée pour construire la gare maritime de Cherbourg.

Elle peut contenir environ 300 personnes et est remarquable par ses proportions et son acoustique. Son chœur surélevé est visible de toutes les places assises. Dès l'origine, de beaux bancs en bois massif ont été mis en place face au dit chœur, ainsi que des stalles latérales.

Les décorations, moulures et peintures du plafond de la nef, du chœur et des côtés, en arcs en plein cintre, sont mises en valeur par un éclairage naturel dispensé par des verrières de verre blanc qui s'encadrent dans la partie haute de ses arcades.

Elle comporte en outre une petite tribune surplombant les deux autels dédiés au Bienheureux Thomas Hélye et à sainte Marie-Madeleine Postel, surmontés de tableaux les représentant.

Des plaques de marbre commémoratives portent les noms des anciens élèves et professeurs morts pendant les guerres de 14-18 et de 39-45. Une plaque rappelle le martyre des prêtres cherbourgeois assassinés à la Révolution.

Michel-Adrien Servant

Elle est illustrée sur les murs au centre de chaque arche, à mi-hauteur, par neuf grands et longs tableaux rectangulaires, figuratifs, de très bonne facture, peints par Michel-Adrien Servant (1885-1949), peintre bien connu à Cherbourg, évoquant la vie et l'œuvre missionnaire de saint Paul, apôtre des gentils. Michel-Adrien Servant, diplômé de l'école Estienne de Paris, voit la majeure partie de sa carrière se dérouler dans le Cotentin.

Établi à Cherbourg à partir de 1912, il y réalise plusieurs grands décors : ceux de la chapelle Saint-Paul exécutés entre 1922 et 1927, du salon de la Rotonde à l'hôtel de ville en 1934 (quatre fresques relatant les grands épisodes de l'histoire de la ville) et de la salle des Corporations dans l'ancienne chambre de commerce (huit bas-reliefs sur le thème des principales activités économiques du Cotentin). Il a œuvré aussi à Villedieu-les-Poêles et au monastère de la Trappe de Bricquebec.



Le très bel intérieur de la chapelle de l'Institut Saint-Paul à Cherbourg.

L'ensemble constitue un témoignage unique par l'homogénéité et la simplicité de ce type d'architecture des années 20, qui, dans le cas présent et pour son usage recherché, offre un lieu de sérénité propice à la musique instrumentale ou au chant choral, et au recueillement.

L'édifice menaçait ruine avec d'importantes infiltrations d'eau ; des morceaux de béton se détachaient de la toiture menaçant la maison mitoyenne et la sécurité des passants de la cour d'honneur.

Un important travail de restauration

L'OGEC, propriétaire des lieux, a alors entrepris un important travail de restauration extérieure avec reprise des modénatures (moulures décoratives) imposées par l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

L'Association des anciens de l'Institut Saint-Paul et du lycée Thomas-Hélye de Cherbourg (ASP) veut restaurer l'intérieur de cette chapelle maintenant hors d'eau, en procédant par étapes, en premier lieu l'orgue, puis les tableaux de la vie de Saint-Paul et si possible, ultérieurement, le nettoyage et le ravaillage des peintures des murs et des plafonds. Depuis cinq années, des membres du Comité montent le dossier, qui a trouvé sa conclusion le vendredi 13 octobre 2017 par la signature d'une convention devant la presse locale.

L'orgue de la chapelle de Saint-Paul date de la fin du XIX^e siècle. C'est un « Mutin Cavallé-Coll » réalisé par les élèves du grand facteur d'orgue Aristide Cavallé-Coll. On ne sait pas très bien à quel établissement il

était à l'origine destiné, mais comme le souligne l'abbé Louis Lucet : « **Mon buffet et mes douze jeux ont trouvé place à Cherbourg dans un collège catholique, l'Institut Saint-Paul, dans une niche préparée à ma taille dans la chapelle construite en béton vers 1925.** »

Un orgue à remettre en état

Il est en état de marche, mais nécessite un relevage : une restauration s'impose. Suivant l'expertise faite en 2012 par le facteur caennais, Emmanuel Foyer, dont voici le constat : « **Cet instrument**

de très belle facture a très bien passé l'épreuve du temps, toutefois certains matériaux souffrent d'une usure normale (cuirs, peaux et feutres). Après ce premier examen, l'orgue étant dans un endroit très sain, il me semble que le sommier, pièce maîtresse de l'instrument, est en bon état de conservation. ». D'où la délivrance de deux devis, l'un pour la tuyauterie et l'autre pour le sommier.

Le 21 septembre 2017, M. Foyer a réactualisé le devis initial qui atteint la somme de 30 703 €. L'augmentation, avec le temps, des différents devis rend urgent le

commencement des travaux et pour recueillir les fonds nécessaires, une campagne de mécénat populaire, dans un partenariat avec l'OGECA, la Fondation du Patrimoine et l'ASP.

En dehors de son usage culturel au profit des écoles, il sera possible ensuite, après la remise en état de l'orgue, d'accueillir le public cherbourgeois pour des manifestations culturelles compatibles avec le caractère sacré du lieu. Il serait souhaitable de réaliser les travaux en 2018.

Une souscription lancée

Nous avons donc lancé une souscription, et il est possible de se procurer les bons auprès des membres du bureau de l'ASC ou au collège Saint-Paul, qui sont à adresser à la Fondation du Patrimoine, 90, rue Sainte-Blaise, BP 08, 61001 - Alençon Cedex. Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Règlement soit par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine-orgue Cherbourg, à renvoyer à la Fondation, soit par virement don en ligne à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org. Pour tout renseignement, contacter le président de la commission Tanneguy

Le Pichon (02 31 22 41 04) ou le secrétaire du comité : Jacques Mauger (02 31 92 82 84 ou sur gjmauger@free.fr).

Billet spirituel

« Qui jettera la première pierre ? »

Un jour, les Pharisiens, qui ne portaient pas précisément Jésus dans leur cœur, se mirent en tête de le coincer, en l'obligeant à faire preuve de violence pour obéir à la Loi. Ils lui emmènent une femme adultère (je me suis toujours demandé où était l'homme adultère, visiblement pas coupable, lui...) et proposent à Jésus de jeter la première pierre de la lapidation qu'ils destinent à cette malheureuse. La réponse du Christ est restée célèbre : « **Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre.** » Les protagonistes, honteux, se détournent et s'en vont, l'un après l'autre. Jésus dit à la femme : « **Je ne te condamne pas non plus : Va et ne pèche plus.** »

Si nous sommes objectifs avec nous-mêmes, il nous faut reconnaître qu'il nous est beaucoup plus facile de juger l'autre que d'être lucide quant à notre propre faiblesse. C'est un autre principe biblique : il est plus simple de voir la paille dans l'œil de notre voisin que la poutre qui dépasse de notre propre œil ! En affirmant cela, Jésus veut nous faire comprendre que nous avons bien plus à nous inquiéter de notre faiblesse que de celle qui nous scandalise chez l'autre. D'abord parce que le Christ souhaite s'adresser à chacun sur cette terre, à me confronter à ma réalité, à mon besoin de salut. Si je passe mon temps à accuser tous ceux qui croisent mon chemin de tous les méfaits de la terre, il est bien peu probable qu'il reste assez de temps, de force ou de lucidité pour me regarder dans une glace !

Il me semble que les Églises sont souvent perçues comme des accusatrices qui viennent culpabiliser l'humanité : fais pas ci, fais ça... Et peut-être le sont-elles effectivement, quand elles oublient qu'elles sont avant tout porteuses du message d'amour de Jésus, du pardon qu'il offre à ceux qui placent leur confiance en lui. Il ne désire pas condamner, mais sauver ! Un chrétien ne peut être celui qui pointe un doigt méprisant vers son prochain, mais celui qui lui tend la main dans son épreuve, dans sa faiblesse et qui va l'aider à trouver la solution qui allégera son fardeau.

Bon, je vais me faire une bonne flambée avec ma poutre, dès que j'aurais retrouvé ma scie...

Billet spirituel de Samuel Alonso, pasteur de l'Église évangélique de Cherbourg

Infos du diocèse

Dimanche 10 décembre 2017 : 2^e dimanche de l'Avent.

Nous allumerons la 2^e bougie de la couronne de l'Avent.

- Concert pour le Secours Catholique : La chorale Chant'Saire donnera un concert au profit du Secours Catholique ce dimanche 10 décembre, à 18 h en l'église Saint-Martin de Portbail. Entrée libre.

- Spectacle : les 10, 16, 17 décembre à l'église Notre-Dame de Portbail, féerie et émotions avec « La Nativité », spectacle théâtral et musical. Réservations conseillées dans les offices du tourisme Côtes des Isles Portbail : 02 33 04 07, Barneville-Carteret : 02 33 04 90 58 - Site : www.crechevivanteportbail.com

- Le mercredi 13 décembre, de 16 h à 18 h à la librairie Siloë, 24, rue Tour-Carrée de Cherbourg, Michel Riou viendra dédicacer son nouveau livre « Le cœur se brise à la séparation des rêves », préfacé de Mgr Laurent Le Boulc'h.

- Une journée pour Dieu est proposée aux femmes sous la forme d'une journée « désert », une fois par mois, de 9 h 15 à 16 h le jeudi, à l'abbaye bénédictine rue des Capucins à Valognes. La prochaine journée est prévue ce jeudi 14 décembre avec le père Philippe Léonard. Venir avec sa Bible. Frais d'accueil et repas : 15 €. Renseignements : Emmanuelle Linarès au 02 33 22 58 29 ou sur linaresemmanuelle@orange.fr. Inscriptions : Sœur Anne au 02 33 21 62 88 ou sur accueil.valognes@wanadoo.fr.

- Christmas Carols « Chantons Noël », le samedi 16 décembre de 18 h à 19 h au temple protestant (à l'angle de la place Divette et du boulevard Schuman) à Cherbourg. Entrée libre.

- Célébration de la transmission de la Lumière de Bethléem, le dimanche 17 décembre à 15 h 30 à la cathédrale de Coutances par les scouts et guides de France du diocèse.